

se décidaient alors par les armes et en bataille rangée. Le peuple d'Œa, inférieur en nombre, avait appelé les Garamantes, nation indomptée, qui désola tous ces pays par ses brigandages. Les Lep-tins étaient dans la détresse, et tout leur territoire dévasté; ils n'osaient sortir de leurs murs; enfin l'arrivée de nos cohortes et de notre cavalerie mit en fuite les Garamantes, et l'on reprit sur eux tout le butin, excepté celui que, dans leurs courses à travers d'inaccessibles villages, ils avaient vendu dans l'intérieur du pays.

LI. Cependant Vespasien, après la bataille de Crémone et les heureuses nouvelles qui venaient de toutes parts, apprit la mort de Vitellius par une foule de citoyens de toutes classes, qui tous, avec la même audace et le même bonheur, bravèrent les tempêtes de l'hiver pour courir la lui annoncer. Il avait auprès de lui les ambassadeurs de Vologèse, qui venaient lui offrir quarante mille cavaliers parthes. Il était glorieux, il était doux pour Vespasien de se voir offrir de si puissants secours, et de n'en avoir pas besoin. On remercia Vologèse; on lui fit dire qu'il devait adresser l'ambassade au sénat, et savoir qu'on était en paix. Vespasien, qui avait les yeux ouverts sur ce qui se passait en Italie et dans Rome, ne recevait que de fâcheuses nouvelles sur Domitien, qui outrepassait les bornes de son âge et ses privilèges de fils. C'est pourquoi il donne la plus forte partie de l'armée à Titus, pour achever la guerre de Judée.

LII. On dit que Titus, avant de partir, dans une longue entrevue avec son père, le conjura « de ne pas se laisser si facilement enflammer par des imputations et des rapports, et de suspendre

atque acies exercebantur. Nam populus œensis, multitudine inferior, Garamantas exciverat. gentem indomitam, et inter accolat latrocinii fecundam. Unde arctæ Leptitanis res, lateque vastatis agris intra mœnia trepidabant; donec, interventu cohortium alarumque, fusi Garamantes, et recepta omnis præda, nisi quam vagi per inaccessa mapalium ulterioribus venderant.

LI. At Vespasiano, post cremonensem pugnam, et prosperos undique nuntios, cecidisse Vitellium, multi cujusque ordinis, pari audacia fortunaque hibernum mare aggressi, nuntiavere. Aderant legati regis Vologesi, quadraginta Parthorum equitum millia offerentes. Magnificum lætumque, tantis sociorum auxiliis ambiri, neque indigere. Gratia Vologeso acta, mandatumque, ut legatos ad senatum mitteret, et pacem esse sciret. Vespasianus, in Italiam resque Urbis intentus, adversam de Domitiano famam accipit; tanquam terminos ætatis et concessa filio egrederetur. Igitur validissimam exercitus partem Tito tradit, ad reliqua judaici belli perpetranda.

LII. Titum, antequam digrederetur, multo apud patrem sermone orasse dicebatur, ne erimantium nuntiis temere accenderetur; « integrumque se ac

sur un fils ses jugements et son courroux : les légions, les flottes, n'étaient pas un aussi ferme soutien de la puissance qu'une nombreuse famille; le temps, la fortune, quelquefois les passions, ou une erreur, altéraient, reportaient ailleurs, éteignaient l'amitié; les liens du sang, au contraire, étaient indissolubles, surtout chez les princes, dont les prospérités pouvaient profiter à d'autres, mais dont les malheurs appartenaient entièrement à leurs proches; la concorde ne subsisterait point entre les frères, si le père n'en donnait l'exemple. » Vespasien, moins adouci en faveur de Domitien que charmé de la tendresse fraternelle de Titus, le rassure et lui recommande la guerre et la gloire de l'empire au dehors, se réservant de maintenir au dedans la paix, et dans l'État et dans sa famille. Il fait prendre les navires les plus légers, les charge de grains, et les fait partir, quoique la saison fût encore orageuse. La détresse de Rome était si urgente, qu'il ne restait pas de blé dans les greniers pour plus de dix jours, quand le convoi de Vespasien arriva.

LIII. Il chargea de la reconstruction du Capitole Lucius Vestinus, simple chevalier, mais l'égal des plus grands citoyens par son crédit et par sa réputation. Vestinus, ayant rassemblé les aruspices, apprit d'eux qu'il fallait transporter les décombres du temple dans des marais, et le rebâtir sur les mêmes fondements : les dieux ne voulaient pas qu'on en changeât l'ancienne forme. Le 11 des calendes de juillet, par un jour serein, tout l'espace consacré pour le temple fut bordé de bandelettes et de couronnes. Les soldats qui avaient des noms heureux entrèrent dans l'enceinte, chacun avec des rameaux d'un arbre agréable aux dieux; puis les ves-

placabilem filio præstaret. Non legiones, non classes, perinde firma imperii munimenta, quam numerum liberorum. Nam amicos, tempore, fortuna, cupidinibus aliquando, aut erroribus, imminui, transferri, desinere; suum cuique sanguinem indiscretum, sed maxime principibus; quorum prosperis et alii fruuntur, adversa ad junctissimos pertineant; ne fratribus quidem mansuram concordiam, ni parens exemplum præbuisset. » Vespasianus, haud æque Domitiano mitigatus, quam Titi pietate gaudens, bono esse animo jubet, belloque et armis rempublicam attollere; sibi pacem domumque curæ fore. Tum celerrimas navium, frumento onustas, sævo adhuc mari committit. Quippe tanto discrimine Urbs nutabat, ut decem haud amplius dierum frumentum in horreis fuerit, quum a Vespasiano commeatus subvenere.

LIII. Curam restituendi Capitoli in L. Vestinum confert, equestris ordinis virum, sed auctoritate famaue inter proceres. Ab eo contracti aruspices monuere, « ut reliquiæ prioris delubri in paludes aveherentur; templum iisdem vestigiis sisteretur : nolle deos mutari veterem formam. » Undecimo kalendas julias, serena luce spatium omne, quod templo dicabatur, evinctum vittis coronisque. Ingressi milites, quis fausta nomina, felicibus ramis : dein vir-



tales, accompagnées d'enfants de l'un et de l'autre sexe, qui avaient leurs pères et leurs mères vivants, arrosèrent toute cette enceinte avec une eau puisée dans des sources vives et dans des rivières. Ensuite le préteur Helvidius, précédé du pontife Élianus, après avoir purifié le terrain par des suovétauriles et posé les entrailles sur un autel de gazon, invoqua Jupiter, Junon, Minerve, tous les dieux tutélaires de l'empire; les pria de seconder l'entreprise, et d'élever, par leur divine assistance, un monument commencé par la piété des hommes. Il touche ensuite les bandelettes qui tenaient la première pierre, et auxquelles des cordes étaient attachées. Aussitôt pontifes, sénateurs, chevaliers, tous les magistrats, une grande partie du peuple, se joignent à lui; le zèle et la joie redoublant leurs efforts, ils entraînent la pierre, qui était énorme. On jeta çà et là dans les fondements des pièces d'or et d'argent, avec les prémices des métaux que la fournaise n'avait point encore épurés, et tels qu'on les trouve dans la mine. Les aruspices recommandèrent de n'employer ni or ni pierre qui eussent été profanés par une autre destination. On donna plus d'élévation aux murs. C'est le seul changement que la religion permit, et la seule chose qui parût avoir manqué à la magnificence d'un temple déjà assez vaste pour une multitude immense.

LIV. Cependant la mort de Vitellius, répandue dans les Gaules et dans la Germanie, avait produit deux guerres pour une. D'un côté, Civilis, quittant la feinte, s'acharne sur tous les Romains indistinctement; d'un autre, les Vitelliens aiment encore mieux reconnaître des étrangers pour maîtres que Vespasien pour empe-

gines vestales, cum pueris puellisque patrimis matrimisque, aqua, vivis e fontibus amnibusque hausta, perluere. Tum Helvidius Priscus, prætor, præeunte Plautio Eliano pontifice, lustrata suovetaurilibus area, et super cespitem reditis extis, Jovem, Junonem, Minervam, præsidisque imperii deos precatus, uti cœpta prosperarent, sedesque suas, pietate hominum inchoatas, divina ope attollerent; vittas, quis ligatus lapis, innexique funes erant, contigit. Simul ceteri magistratus, et sacerdotes, et senatus, et eques, et magna pars populi, studio lætitiæque connixi, saxum ingens traxere: passimque injectæ fundamentis argenti aurique stipes et metallorum primitiæ, nullis fornacibus victæ, sed ut gignuntur. Prædixere aruspices, ne temeraretur opus saxo aurove in aliud destinato. Altitudo ædibus adjecta: id solum religio annuere; et prioris templi magnificentiæ defuisse creditum, quo tanta vis hominum retinenda erat.

LIV. Audita interim per Gallias Germaniasque mors Vitellii duplicaverat bellum. Nam Civilis, ommissa dissimulatione, in populum romanum ruere. Vitellianæ legiones vel externum servitium, quam imperatorem Vespasianum,

reur. Les Gaulois avaient repris courage, s'imaginant que le sort de nos armées était partout le même: car le bruit courait que les Sarmates et les Daces tenaient les légions de Pannonie et de Mésie assiégées. On en disait autant de celles de Bretagne. Mais rien n'avait contribué à leur persuader la chute prochaine de l'empire comme l'incendie du Capitole. Rome, jadis, avait été prise par les Gaulois; mais, le temple de Jupiter ayant subsisté, l'empire s'était maintenu; au lieu qu'alors cet embrasement fatal était le signe de la colère céleste, et, pour les nations transalpines, le présage de l'empire du monde. Voilà ce que publiait la vaine superstition des druides. On dit aussi que les chefs de la Gaule, avant de marcher au secours d'Othon contre Vitellius, avaient arrêté entre eux qu'ils ne négligeraient pas la liberté de leur pays, s'ils voyaient qu'une suite continue de guerres civiles et que des désastres domestiques eussent affaibli les Romains.

LV. Avant le massacre d'Hordéonius, il ne transpira rien qui pût faire soupçonner la conjuration. Hordéonius mort, il y eut de fréquents messages entre Civilis et Classicus, préfet d'un corps de cavalerie trévine. Classicus l'emportait en naissance et en richesse sur les autres Gaulois. Son extraction était royale, et sa race illustre dans la paix comme dans la guerre. Il se vantait d'être, par ses aïeux, l'ennemi du peuple romain, plutôt que son allié. Julius Tutor et Julius Sabinus entrèrent dans le complot. L'un était de Trèves, l'autre de Langres. Tutor avait été préposé à la garde du Rhin par Vitellius: Sabinus, naturellement vain, se repaissait encore de la chimère d'une descendance glorieuse, parce que sa bisaïeule avait plu à Jules César, dans le temps de la guerre des

malle. Galli sustulerant animos, eandem ubique exercituum nostrorum fortunam rati; vulgato rumore, a Sarmatis Dacisque mœsica ac panonica hiberna circumsideri: paria de Britannia fingeantur. Sed nihil æque, quam incendium Capitolii, ut finem imperio adesse crederent, impulerat. « Captam olim a Gallis Urbem; sed, integra Jovis sede, mansisse imperium. Fatali nunc igne signum cœlestis iræ datum, et possessionem rerum humanarum transalpinis gentibus portendi, » superstitione vana druidæ canebant. Incesseratque fama, primores Galliarum, ab Othone adversus Vitellium missos, antequam digrederentur, pepigisse, ne deessent libertati, si populum romanum continua bellorum civilium series, et interna mala fregissent.

LV. Ante Flacci Hordeonii cædem, nihil prorupit quo conjuratio intelligeretur. Interfecto Hordeonio, commeaevere nuntii inter Civilem Classicumque, præfectum alæ Treverorum. Classicus nobilitate opibusque ante alios; regium illi genus, et pace belloque clara origo: ipse e majoribus suis hostis populi romani quam socius, jactabat. Miscuere sese Julius Tutor, et Julius Sabinus: hic Treviri hic Lingon, Tutor ripæ Rheni a Vitellio præfectus: Sabinus, super insitam vanitatem, falsæ stirpis gloria incendebatur; proaviam suam divo Julio,



Gaules, et qu'on avait parlé de leur adultère. Ces trois hommes sondent en secret les esprits. Sitôt qu'ils eurent lié à leurs projets ceux qui pouvaient les servir, ils s'assemblent à Cologne, dans une maison particulière; car le corps même de la nation était bien éloigné de pareils desseins. Cependant il s'y trouva quelques Ubiens et des Tungres; mais le plus grand nombre étaient des Trévires et des Langrois. Sans se donner le temps de délibérer, ils s'écrient tous à l'envi « que la rage des discordes possédait le peuple romain; les légions étaient massacrées, l'Italie dévastée; Rome allait être prise; chaque armée avait sa guerre à soutenir; il suffisait de garder et de fortifier les Alpes; leur liberté une fois consolidée, les Gaulois pourraient fixer à leur puissance le terme qu'ils voudraient. »

LVI. Voilà ce qui fut dit et approuvé sur-le-champ; il n'y eut d'indécision qu'à l'égard de ces restes de l'armée de Vitellius. Plusieurs opinèrent pour tuer des soldats séditieux, perfides, souillés du sang de leurs généraux. Mais les raisons pour les épargner prévalurent: « en perdant l'espoir du pardon, leur opiniâtreté s'irriterait; il valait mieux les attirer dans le parti; il n'y avait qu'à se défaire des commandants, et la multitude, liée par le crime et par l'espérance de l'impunité, se donnerait à eux sans peine. » Tel fut le résultat de cette première assemblée: on envoya dans la Gaule des émissaires qui travaillèrent à la soulever. Pour eux, ils feignirent de rester soumis, afin de mieux surprendre Vocula. Toutefois les avis ne manquèrent point à ce général; mais, avec des légions incomplètes et peu sûres, il était impuissant à ré-

per Gallias bellanti, corpore atque adulterio placuisse. Hi secretis sermonibus animos ceterorum scrutari: ubi, quos idoneos rebantur, conscientia obstrinxere, in colonia Agrippinensi in domum privatam conveniunt: nam publice civitas talibus inceptis abhorrebat: attamen interfuere quidam Ubiorum Tungrorumque: sed plurima vis penes Treveros ac Lingonas: nec tulere moras consultandi: certatim proclamant: « furere discordiis populum romanum, cæsas legiones, vastatam Italiam, capi quum maxime Urbem, omnes exercitus suis quemque bellis detineri; si Alpes præsidiiis firmentur, coalita libertate, dispecturas Gallias, quem virum suarum terminum velint. »

LVI. Hæc dicta pariter probataque: de reliquiis Vitelliani exercitus dubitare. Plerique interficiendos censebant, turbidos, infidos, sanguine duum pollutos. Vicit ratio parcendi; ne, sublata spe veniæ, pertinaciam accenderent: alliciendos potius in societatem. Legatis tantum legionum interfectis, ceterum vulgus, conscientia scelerum et spe impunitatis, facile accessurum. Ea primi consilii forma: missique per Gallias concitatores belli. Simulatum ipsis obsequium, quo incautiorem Voculam opprimerent. Nec defuere, qui Voculam nuntiarent; sed vires ad coercendum deerant, infrequentibus infidisque legioni-

primer la révolte. Placé entre des soldats suspects et des ennemis cachés, ce qu'il crut le plus convenable pour le moment, ce fut d'opposer la ruse à la ruse. Dissimulant donc aussi, il se rendit à Cologne. Là, on vit arriver Claudius Labéo; arrêté, comme je l'ai dit, et mis à l'écart chez les Frisons, il avait gagné ses gardes et s'était sauvé. Il se faisait fort, moyennant quelques troupes qu'on lui fournirait, d'aller chez les Bataves et de ramener la majeure partie de la nation dans l'alliance des Romains. Comme on ne lui donna qu'un très-petit corps d'infanterie et de cavalerie, il ne put rien entreprendre chez les Bataves même; il fit prendre les armes à quelques Nerviens et Bétasiens, avec lesquels il inquiéta les Canninéfates et les Marsaques par des incursions furtives, qui ne méritaient pas le nom de guerre. Vocula, séduit par les insinuations des Gaulois, marcha contre l'ennemi.

LVII. Il n'était pas loin de Vétéra, lorsque Classicus et Tutor prennent les devants, sous prétexte d'aller reconnaître l'ennemi, et vont ratifier leur traité avec les chefs des Germains. Puis commençant à se détacher des légions, ils campent et se retranchent à part. Vainement Vocula représentait avec force « que les guerres civiles n'avaient pas affaibli la puissance romaine au point de la rendre méprisable à des Trévires et à des Langrois. Il restait à Rome des provinces fidèles, des armées victorieuses, sa fortune et des dieux vengeurs; pour faire tomber jadis Sacrovir et les Éduens, tout récemment Vindex et les Gaules, il n'avait fallu chaque fois qu'un seul combat; les mêmes dieux, la même destinée, menaçaient encore les infracteurs des traités; Jules César et Auguste avaient mieux connu les Gaulois; c'était Galba

bus. Inter ambiguos milites, et occultos hostes, optimum e præsentibus ratus, mutua dissimulatione, et iisdem, quibus petebatur, artibus grassari; in coloniam Agrippinensem descendit. Illuc Claudius Labeo, quem captum, et extra conventum amandatum in Frisios, diximus, corruptis custodibus per fugit: pollicitusque, si præsidium daretur, iturum in Batavos, et potiorum civitatis partem ad societatem romanam retracturum; accepta peditum equitumque modica manu, nihil apud Batavos ausus, quosdam Nerviorum Betasiorumque in arma traxit; et furtim magis, quam bello Canninefates Marsacosque incurabat. Vocula, Gallorum fraude, illectus, ad hostem contendit.

LVII. Nec procul Veteribus aberat, quum Classicus ac Tutor, per speciem explorandi prægressi, cum ducibus Germanorum pacta firmavere. Tumque primum discreti a legionibus proprio vallo castra sua circumdant, obstante Vocula, « non adeo turbatam civilibus armis rem romanam, ut Treveris etiam Lingonibusque despectui sit. Superesse fidas provincias, victores exercitus, fortunam imperii, et ultores deos. Sic olim Sacrovirum et Æduos, nuper Vindicem Galliasque, singulis præliis concidisse. Eadem rursus numina, eadem fata, ruptores fœderum exspectarent. Melius divo Julio divoque Augusto notos



qui, en supprimant leurs tributs, leur avait soufflé cet esprit de rébellion; ils étaient ennemis maintenant, parce qu'on les traitait avec douceur; une fois ruinés et dépouillés, ils redeviendraient amis. » Voyant, malgré ces reproches menaçants, Classicus et Tutor persister dans leur perfidie, Vocula rebrousse chemin et se retire à Novesium. Les Gaulois vinrent camper à deux milles des Romains. A cette proximité, les centurions et les soldats ne cessant d'aller et de venir, on les marchanda; et enfin, chose inouïe, une armée romaine s'engagea à prêter serment à des étrangers, et, pour gage d'un pareil forfait, elle promit de massacrer ou de mettre aux fers ses généraux. La plupart conseillaient la fuite à Vocula; mais lui, s'armant de résolution, convoqua les soldats et leur tint ce discours :

LVIII. « Jamais, en vous parlant, je ne fus si inquiet sur votre sort, ni plus tranquille sur le mien. Pour moi, j'apprends sans regrets que l'on trame ma perte; et, au milieu de tant de maux dont l'ennemi nous menace, j'attends la mort comme la fin de mes misères. C'est vous qui me faites honte et pitié, vous qu'on ne songe pas même à combattre, comme c'est l'habitude de la guerre et le droit de l'ennemi, mais que Classicus se flatte d'armer contre le peuple romain, en montrant à votre obéissance, à vos serments, l'empire des Gaules! Eh quoi! si la fortune et la valeur nous manquent pour le moment, les anciens exemples nous manquent-ils? et ne savons-nous pas combien de fois les légions romaines ont mieux aimé périr que d'abandonner un poste?

eorum animos. Galbam, et infracta tributa, hostiles spiritus induisse. Nunc hostes, quia molle servitium; quum spoliati exutique fuerint, amicos fore. » Hæc ferociter locutus, postquam perstare in perfidia Classicum Tutoremque videt, verso itinere, Novesium concedit. Galli duum millium spatio distantibus campis consedere. Illuc commeanium centurionum militumque ehebantur animi: ut, flagitium incognitum, romanus exercitus in externa verba jurerent, pignusque tanti sceleris nece aut vinculis legatorum daretur. Vocula, quanquam plerique fugam suadebant, audendum ratus, vocata concione, in hunc modum disseruit.

LVIII. « Nunquam apud vos verba feci, aut pro vobis sollicitior, aut pro me securior. Nam mihi exitium parari, libens audio; mortemque in tot malis honestam, ut finem miseriarum, exspecto. Vestri me pudet miseretque, adversus quos non prælium et acies parantur; id enim fas armorum et jus hostium: bellum cum populo romano vestris se manibus gesturum, Classicus sperat; imperiumque et sacramentum Galliarum ostentat. Adeo nos, si fortuna in præsens virtusque deseruit, etiam vetera exempla deficiunt; quoties romanæ legiones perire præoptaverint, ne loco pellerentur: socii sæpe nostri, excindi

Souvent nos alliés ont préféré s'ensevelir, avec leurs femmes et leurs enfants, sous les ruines et les cendres de leur ville; et leur fidélité, leur réputation, était leur unique récompense. Aujourd'hui même les légions assiégées dans Vétéra endurent toutes les horreurs de la famine, sans que promesses ou menaces puissent les ébranler. Et nous, avec des armes, des hommes et d'inattaquables retranchements, nous avons des vivres et des provisions en abondance pour la guerre même la plus longue. Dernièrement encore, la caisse de l'armée a suffi aux gratifications extraordinaires; et que ce soit de Vespasien ou de Vitellius que vous prétendiez les tenir, au moins les tenez-vous d'un empereur et d'un Romain. Après tant de guerres et de victoires, après les journées de Gelduba, de Vétéra, si vous redoutez un ennemi battu tant de fois, ce qui serait indigne, n'avez-vous pas des retranchements, des murs, et des moyens de prolonger la guerre, en attendant les renforts que les provinces voisines nous envoient de toutes parts? Si c'est moi qui déplais, il y a d'autres lieutenants, des tribuns, tout au moins un centurion, tout au moins un soldat. Mais gardez-vous d'aller offrir au monde entier le spectacle monstrueux de Romains transformés en satellites de barbares, et marchant, sous Civilis et sous Classicus, à l'invasion de l'Italie. Dites-moi, si les Gaulois et les Germains vous mènent sous les murs de Rome, ferez-vous la guerre à votre patrie? Mon cœur frémit de l'idée d'un pareil attentat! Vous serez donc les sentinelles de Tutor, d'un Trévire? vous recevrez l'ordre d'un Batave? vous servirez à recruter les cohortes des Germains? Quelle sera enfin l'issue de ce forfait,

urbes suas, seque cum conjugibus ac liberis cremari pertulerunt; neque aliud pretium exitus, quam fides fama. Tolerant quum maxime inopiam obsidiumque apud Vetera legiones. Nec terrore aut promissis demoveantur. Nobis, super arma, et viros, et egregia castrorum munimenta, frumentum et comæatus, quamvis longo bello pares. Pecunia nuper etiam donativo suffecit, quod sive a Vespasiano, sive a Vitellio, datum interpretari mavultis, ab imperatore certe romano accepistis. Tot bellorum victores, apud Geldubam, apud Vetera, fuso toties hoste, si pavetis aciem, indignum id quidem: sed est vallum, murique, et trahendi artes, donec e proximis provinciis auxilia exercitusque concurrant. Sane ego displiceam: sunt alii legati, tribuni, centurio denique, aut miles. Ne hoc prodigium toto terrarum orbe vulgetur, vobis satellitibus, Civilem et Classicum Italiam invasuros. An, si ad mœnia Urbis Germani Galliique duxerint, arma patriæ inferetis? Horret animus tanti flagitii imagine. Tutori Trevero agentur excubiæ? signum belli Batavus dabit? Germanorum catervas supplebitis? Quis deinde sceleris exitus? quum romanæ le-



lorsque les légions romaines marcheront contre vous, lorsqu'il vous faudra entasser désertion sur désertion, trahison sur trahison, hais des dieux, errants d'un parjure à un autre? O Jupiter très-bon et très-grand, que depuis huit cents années nous honorons par tant de triomphes! ô Quirinus, père de Rome! écoutez ma respectueuse prière : si votre bonté n'a pas permis que, sous mon commandement, ce camp se conservât pur et irréprochable, ah! du moins ne le laissez pas souiller et déshonorer par Classicus et Tutor! donnez aux soldats romains, ou l'innocence, ou un prompt repentir avant l'exécution du crime. »

LIX. Ce discours fut diversement accueilli au milieu de ce conflit d'espérance, de crainte et de honte. Vocula se retira dans sa tente, et il songeait à quitter la vie. Ses affranchis et ses esclaves l'empêchèrent de prévenir volontairement une mort misérable; car Classicus ne tarda point à lui envoyer Émilien Longinus, déserteur de la première légion, qui le massacra sur-le-champ. Pour les deux lieutenants Numisius et Hérennius, on se contenta de les mettre aux fers. Aussi Classicus, prenant les décorations d'un général romain, se rendit au camp. Quoique endurci contre toute honte, il ne fut pas en son pouvoir de prononcer d'autres mots que la formule du serment. Ceux qui étaient présents jurèrent fidélité à l'empire des Gaules. Il élève aux premiers grades l'assassin de Vocula : d'autres, selon la part qu'ils avaient eue à tant de crimes, sont également récompensés. Tutor et Classicus se partagèrent ensuite les opérations. Tutor, tenant les habitants de Cologne, et tout ce qu'il y avait de soldats sur le haut Rhin, investis

giones contra direxerint; transfugæ e transfugis, et proditores e proditoribus, inter recens et vetus sacramentum inuisi deis errabit? Te, Jupiter optime maxime, quem, per octingentos viginti annos, tot triumphis coluimus; te, Quirine, romanæ parens urbis, precor venerorque, ut, si vobis non fuit cordi, me duce, hæc castra incorrupta et intemerata servari, ac certe pollui fœdarique a Tutore et Classico ne sinatis. Militibus romanis aut innocentiam detis, aut maturam et sine noxa poenitentiam. »

LIX. Variæ excepta oratio, inter spem metumque ac pudorem. Digressum Voculam, et de supremis agitantem, liberti servique prohibere, fœdissimam mortem sponte prævenire. Et Classicus, misso Emilio Longino, desertore primæ legionis, cædem ejus maturavit. Herennium et Numisium, legatos, vinciri satis visum. Dein, sumptis romani imperii insignibus, in castra venit. Nec illi, quanquam ad omne facinus durato, verba ultra suppeditavere, quam ut sacramentum recitaret. Juravere, qui aderant, pro imperio Galliarum. Interfectorem Voculæ altis ordinibus, ceteros, ut quisque flagitium navaverat, præmiis attollit. Divisæ inde inter Tutorem et Classicum curæ. Tutor valida manu circumdatos Agrippinenses, quantumque militum apud superiorem

par un corps de troupes considérable, les contraignit de se lier par le même serment. Il avait fait tuer à Mayence les tribuns, et chasser le préfet de camp, qui le refusaient. Classicus, choisissant dans ces transfuges ce qu'il y avait de plus corrompu, les fait partir pour Vétéra, avec ordre de promettre aux assiégés leur pardon, s'ils cédaient aux conjonctures; sinon, point d'espérance : on les dévouait au glaive, à la famine et aux plus horribles extrémités. A ces motifs les députés ajoutèrent leur exemple.

LX. Les assiégés étaient cruellement partagés entre le devoir et la famine, entre l'honneur et l'opprobre. Pendant cette indécision, les aliments de toute espèce achevèrent de leur manquer. Ayant consommé les bêtes de somme et les chevaux, ils se rejetèrent sur les animaux les plus dégoûtants; la nécessité leur en faisait une ressource. Enfin ils furent réduits à manger des branches, des racines d'arbres, et de l'herbe qu'ils arrachaient d'entre les pierres : mémorable exemple de malheur et de constance, jusqu'au moment où ils ternirent tant d'héroïsme et de gloire en députant vers Civilis pour demander la vie. Avant de les entendre, on exigea qu'ils jurassent obéissance à l'empire des Gaules. De plus, on se réserva le pillage du camp, et on leur donna des gardes qui leur retinssent argent, valets, bagages, et qui les suivissent encore, bien qu'ils n'eussent plus rien à emporter. A cinq milles environ, pendant qu'ils marchaient sans précaution, ils sont attaqués brusquement par les Germains. Les plus braves se firent tuer sur la place; beaucoup périrent dans la fuite; les autres regagnèrent le camp. Civilis, il est vrai, se plaignit, et il fit aux Germains de vifs reproches

Rheni ripam, in eadem verba adigit, occisis Magontiaci tribunis, pulso castrorum præfecto, qui detrectaverant. Classicus corruptissimum quemque e deditis pergere ad obsessos jubet, veniam ostentantes, si præsentia sequerentur : aliter nihil spei, famem, ferrumque, et extrema passuros. Adjecere, qui missi erant, exemplum suum.

LX. Obsessos hinc fides, inde egestas, inter decus ac flagitium distrahebant. Cunctantibus solita insolitaque alimenta deerant; assumptis jumentis, equisque, et ceteris animalibus, quæ profana fœdaque in usum necessitas vertit. Virgulta postremo, et stirpes, et internatas saxis herbas vellentes, miseriarum patientiæque documentum fuere : donec egregiam laudem sine turpi macularent, missis ad Civilem legatis, vitam orantes. Neque ante preces admissæ, quam in verba Galliarum jurarent. Tum, pactus prædam castrorum, dat custodes, qui pecuniam, calones, sarcinas retentarent, ac qui ipsos leves abeuntes prosequerentur. Ad quintum fere lapidem coorti Germani incautum agmen aggrediuntur. Pugnacissimus quisque in vestigio, multi palantes, occubuerunt : ceteri retro in castra profugiunt; querente sane Civile et increpante Germanos,



de manquer aussi indignement à leur parole. Était-ce fausseté, ou impuissance de contenir ces furieux? c'est ce qui n'est pas bien éclairci. Le camp pillé, les Germains y mettent le feu, et tous ceux qui avaient survécu au combat furent la proie des flammes.

LXI. En prenant les armes contre les Romains, Civilis avait, par un de ces vœux ordinaires aux barbares, laissé croître sa longue et blonde chevelure; voyant enfin la ruine de ses légions consommée, il se la fit couper. On disait aussi qu'ayant armé son fils, encore enfant, de flèches et de javelots proportionnés à son âge, il lui donna pour but quelques-uns de nos prisonniers. Au reste, il ne se soumit, ni lui, ni aucun de ses Bataves, au serment pour les Gaules, se croyant assez fort avec les ressources des Germains; et, s'il fallait un jour disputer l'empire aux Gaulois, comptant assez sur lui-même pour ne les pas craindre. Mummius Lupercus, lieutenant d'une légion, fut un des présents envoyés à Velléda. Cette femme, née chez les Bructères, avait une domination très-étendue, fondée sur cette ancienne opinion des Germains qui fait de quelques-unes de leurs femmes des prophétesses, et ensuite des déesses, par entraînement de superstition. Le crédit de Velléda s'accrut encore, parce qu'elle avait prédit les succès des Germains et la ruine des légions. Lupercus fut tué en route. On réserva quelques centurions et quelques tribuns, nés dans la Gaule, pour cimenter l'alliance. Le camp des cohortes, celui de la cavalerie, celui des légions, furent détruits et brûlés : on ne laissa subsister que ceux de Mayence et de Vindonissa.

*tanquam fidem per scelus abrumpere. Simulata ea fuerint, an retinere savientes nequiverit, parum affirmatur. Direptis castris, faces injiciunt; cunctosque, qui proelio superfuere, incendium hausit.*

LXI. Civilis, barbaro voto, post cepta adversus Romanos arma, propexum rutilatumque crinem, patrata demum cæde legionum, deposuit. Et ferebatur, parvulo filio quosdam captivorum, sagittis jaculisque puerilibus figendos, obtulisse. Ceterum neque se, neque quemquam Batavum, in verba Galliarum adegit : fuis Germanorum opibus; et, si certandum adversus Gallos de possessione rerum foret, inclutus fama et potior. Mummius Lupercus, legatus legionis, inter dona missus Velledæ. Ea virgo nationis bructeræ late imperitabat; vetere apud Germanos more, quo plerasque feminarum fatidicas, et, augescente superstitione, arbitrantur deas. Tuncque Velledæ auctoritas adolevit : nam prosperas Germanis res et excidium legionum prædixerat. Sed Lupercus in itinere interfectus. Pauci centurionum tribunorumque, in Gallia geniti, reservantur, pignus societatis. Cohortium, alarum, legionum hiberna subversa cremataque : iis tantum relictis, quæ Magontiaci ac Vindonissæ sita sunt.

LXII. La seizième légion, avec ses auxiliaires, qui s'étaient rendus en même temps, reçut l'ordre de passer de Novesium à Trèves. On avait fixé d'avance le jour où elle quitterait son camp. Pendant cet intervalle, diverses pensées agitèrent les soldats. Les lâches tremblaient au ressouvenir du massacre de Vétéra; les plus braves, rougissant de leur infamie, se demandaient ce que serait cette marche, et qui la commanderait, songeant que tout était au pouvoir de ceux qu'ils avaient fait maîtres de leur vie et de leur mort. D'autres, sans nul souci de l'honneur, cachaient sur eux leur argent et leurs effets les plus précieux : quelques-uns préparaient leurs armes et s'en revêtaient, comme pour une bataille. Au milieu de ces agitations, arrive l'heure du départ, plus cruelle qu'ils ne se l'étaient figurée. En effet, dans l'intérieur du camp, leur dégradation n'était pas si apparente. La plaine et le grand jour en dévoila toute l'ignominie. Les images de leurs empereurs arrachées, leurs enseignes déshonorées, tandis que les drapeaux gaulois resplendissaient de toutes parts; la marche silencieuse, semblable à de longues funérailles; pour chef, un Claudius Sanctus, borgne, imbecile, d'une physionomie farouche. Ce fut bien pis lorsqu'une autre légion, après avoir évacué le camp de Bonn, se fut jointe à eux : leur opprobre parut s'en accroître. Puis, au premier bruit de la prise des légions, tous ceux à qui peu auparavant le nom romain inspirait de l'effroi accourent à grands flots de leurs champs et de leurs maisons, et jouissent avec transport d'un spectacle si nouveau. La division de cavalerie du Picentin ne put supporter cette insolente joie; et, sans égards pour les promesses ou les menaces de Sanc-

LXII. Legio sextadecima cum auxiliis simul deditis a Novesio in coloniam Treverorum transgredi jubetur, præfinita die, intra quam castris excederet. Medium omne tempus per varias curas egere; ignavissimus quisque, casorum apud Vetera exemplo, paventes; melior pars rubore et infamia : « quale illud iter? quis dux via? et omnia in arbitrio eorum, quos vitæ necisque dominos fecissent. » Alii, nulla dedecoris cura, pecuniam, aut carissima sibimetipsi circumdare. Quidam expedire arma, telisque tanquam in aciem accingi. Hæc meditantibus, advenit proficiscendi hora, expectatione tristior. Quippe intra vallum deformitas haud perinde notabilis : detexit ignominiam campus et dies. Revulsæ imperatorum imagines, inhonora signa, fulgentibus hinc inde Gallorum vexillis; silens agmen, et velut longæ exsequiæ; dux Claudius Sanctus, effosso oculo, dirus ore, ingenio debilius. Duplicatur flagitium, postquam, desertis bonnensibus castris, altera se legio miscuerat; et, vulgata captiarum legionum fama, cuncti, qui paulo ante Romanorum nomen horrebant, procurrentes ex agris tectisque, et undique effusi, insolito spectaculo nimium fruebantur. Non tulit ala picentina gaudium insultantis vulgi; spreisque Sancti



tus, elle regagne Mayence. Sur leur route, se trouva par hasard le meurtrier de Vocula, Longinus; ils le percent de mille coups : ce fut par cette victime qu'ils commencèrent l'expiation de leur faute. Les légions, sans changer de route, vinrent camper devant Trèves.

LXIII. Civilis et Classicus, enflés de tant de succès, songèrent à livrer à leurs troupes le pillage de Cologne. Une cruauté naturelle et l'amour du butin les portaient à saccager cette colonie d'Agrippine. Ils furent retenus par des raisons de guerre, et par l'idée qu'une réputation de clémence importe à qui fonde un empire. La reconnaissance agit aussi sur Civilis; il se rappela que son fils, arrêté prisonnier dans Cologne au commencement des troubles, avait été gardé avec distinction. Mais tous les peuples d'au delà du Rhin haïssaient cette colonie, à cause de ses richesses et de sa population. Selon eux, pour mettre fin à tant de guerres, il fallait que la ville, ou restât ouverte à tous les Germains indistinctement, ou fût détruite, et les Ubiens dispersés.

LXIV. Les Tencières, nation qui n'est séparée de Cologne que par le Rhin, envoyèrent des députés pour faire connaître leurs volontés au conseil de cette ville. Le plus altier de ces députés exposa ainsi le sujet de sa mission : « Vous voilà donc rentrés au sein de la patrie, vous reprenez le nom de Germains; nous en remercions nos dieux, qui sont les vôtres, surtout Mars, le premier de ces dieux, et nous vous félicitons de ce qu'enfin vous vivrez libres parmi des peuples libres. Car, jusqu'à ce jour, l'eau, la terre,

promissis aut minis, Magontiacum abeunt; ac forte obvio interfectore Voculæ, Longino, coniectis in eum telis, initium exsolvendæ in postremum culpæ fecere. Legiones, nihil mutato itinere, ante mœnia Treverorum considunt.

LXIII. Civilis et Classicus, rebus secundis sublatis an coloniam Agrippinensem diripiendam exercitiis suis permitterent, dubitavere. Sævitia ingenii et cupidine prædæ ad excidium civitatis trahebantur; obstabat ratio belli, et novum imperium inchoantibus utilis clementiæ fama. Civilem etiam beneficii memoria flexit, quod filium ejus, primo rerum motu, in colonia Agrippinensi deprehensum, honorate custodierant. Sed Transrhenanis gentibus invisitas, opulentiâ auctaque; neque alium finem belli rebantur, quam si promiscua ea sedes omnibus Germanis foret, aut disjecta, Ubios quoque disperisset.

LXIV. Igitur Tenciteri, Rheno discreta gens, missis legatis, mandata apud consilium Agrippinensium edi jubent; quæ ferocissimus e legatis in hunc modum protulit : « redisse vos in corpus nomenque Germaniæ, communibus deis, et præcipuo deorum, Marti, grates agimus; vobisque gratulamur, quod tandem liberi inter liberos eritis. Nam ad hunc diem flumina, ac terras, et

et jusqu'à l'air même, avaient été, pour ainsi dire, emprisonnés par les Romains. Vos frères ne pouvaient ni vous parler, ni vous voir; ou bien, ce qui est plus outrageant pour des guerriers, ils ne pouvaient entrer que désarmés, presque nus, sous l'œil d'un surveillant et à prix d'argent. Si donc vous voulez que notre amitié et notre alliance soient à jamais cimentées, nous exigeons que vous abattiez ces murs, boulevards de la tyrannie. Il n'y a pas jusqu'aux animaux sauvages qui, renfermés, ne perdent leur courage naturel. Que tous les Romains sur votre territoire soient égorgés : la liberté ne souffre point de maîtres au milieu d'elle. Que leurs biens soient en commun, sans que personne n'ait de butin ni d'intérêts séparés. Qu'il soit libre, et à nous et à vous, d'habiter indistinctement l'une et l'autre rive, comme jadis le pratiquaient nos pères, comme le veut la nature, qui a départi le jour et la lumière à tous les hommes, la terre à tous les braves. Reprenez les mœurs et les usages du pays, et abjurez ces voluptés qui, bien plus que les armes, ont soumis aux Romains les nations. Alors, vraiment Germains, rentrant dans vos droits et perdant jusqu'au souvenir de l'esclavage, vous deviendrez un peuple ou l'égal ou le dominateur des autres. »

LXV. Les Agrippiniens prirent du temps pour délibérer; et, en effet, la crainte de l'avenir ne leur permettait guère d'accepter les conditions, ni leur situation présente de les rejeter ouvertement. Ils firent cette réponse : « Aussitôt que l'occasion d'être libres s'est présentée, nous l'avons saisie avec plus d'ardeur que de prudence; et nous nous sommes réunis à nos frères, vous et

cælum quodammodo ipsum clauserant Romani, ut colloquia congressusque nostros arcerent; vel, quod contumeliosius est viris ad arma natis, inermes ac prope nudi, sub custode et pretio coiremus. Sed, ut amicitia societasque nostra in æternum rata sit, postulamus a vobis, muros coloniæ, munimenta servitij, detrahatis (etiam fera animalia, si clausa teneas, virtutis obliviscuntur): Romanos omnes in finibus vestris trucidetis; haud facile libertas et domini miscentur; bona interfectorum in medium cedant, ne quis oculere quidquam aut segregare causam suam possit. Liceat nobis vobisque utramque ripam colere, ut olim majoribus nostris: quomodo lucem diemque omnibus hominibus; ita omnes terras fortibus viris natura aperuit. Instituta cultumque patriam resumite, abruptis voluptatibus, quibus Romani plus adversus subjectos, quam armis, valent; sincerus, et integer, et servitutis oblitus populus, aut ex æquo agetis, aut aliis imperitabitis. »

LXV. Agrippinenses, sumpto consultandi spatio, quando neque subire conditiones metus futuri, neque palam aspernari conditio præsens, sinebat, in hunc modum respondent: « Quæ prima libertatis facultas data est, avidius quam cautius, sumpsimus, ut vobis ceterisque Germanis, consanguineis no-



tous les autres Germains. Loin d'abattre nos murs, dans un moment surtout où les Romains rassemblent leur armée, il serait plus sage d'en construire de nouveaux. Le peu d'étrangers de l'Italie ou des provinces qui se trouvaient sur notre territoire ont été détruits par la guerre, ou ont regagné leurs pays; et quant à ceux qui ont formé anciennement la colonie, qui ont contracté des mariages avec nous et ont laissé des descendants, c'est ici leur patrie; et nous ne vous croyons point assez injustes pour exiger que nous massacrons nos pères, nos frères, nos enfants. Les taxes et toutes les entraves du commerce, nous les supprimons. Vous passerez librement, mais de jour et sans être armés, jusqu'à ce que des liens si nouveaux soient resserrés par l'habitude et le temps. Nous prendrons pour arbitres Civilis et Velléda : ce seront eux qui rédigeront le traité. » Les Tencères ainsi apaisés, ils envoyèrent à Civilis et à Velléda des députés avec des présents, et tout se conclut selon le désir des Agrippiniens. Mais les députés n'eurent pas la permission de voir Velléda, ni de lui parler. Elle se déroba aux regards, pour augmenter la vénération. Elle se tenait au haut d'une tour : c'était un parent de son choix, qui, en qualité d'interprète de la divinité, portait les consultations et les réponses.

LXVI. Civilis, fortifié de l'alliance des Agrippiniens, se mit en devoir de soumettre les cités voisines, ou de gré, ou de force. Il avait déjà réduit les Soniques et enrôlé leur jeunesse, lorsque Labéo, avec une troupe de Bétasiens, de Tongres et de Nerviens, levés à la hâte, vint s'opposer à ses progrès. Labéo comptait sur

stris, jungeremur. Muros civitatis, congregantibus se quum maxime Romanorum exercitibus, augere nobis, quam diruere, tutius est. Si qui ex Italia, aut provinciis, alienigenæ in finibus nostris fuerant, eos bellum absumpsit, vel in suas quisque sedes refugere. Deductis olim, et nobiscum per connubium sociatis, quique mox provenere, hæc patria est : nec vos adeo iniquos existimamus, ut interfici a nobis parentes, fratres, liberos nostros velitis. Vectigal et onera commerciorum resolvimus. Sint transitus incustoditi; sed diurni et inermes; donec nova et recentia jura in vetustatem consuetudine verlantur. Arbitrum habebimus Civilem et Veledam, apud quos pacta sancientur. » Sic lenitis Tenceteris, legati ad Civilem et Veledam missi cum donis, cuncta ex voluntate Agrippinensium perpetravere. Sed coram adire alloquique Veledam negatum : arcebantur aspectu, quo venerationis plus inesset. Ipsa edita in turre; delectus e propinquis consulta responsaque, ut internuntius numinis, portabat.

LXVI. Civilis, societate Agrippinensium auctus, proximas civitates affectare, aut adversantibus bellum inferre, statuit, occupatisque Sunicis, et juventute eorum per cohortes composita, quo minus ultra pergeret, Claudius Labéo, Betsiorum, Tungrorumque, et Nerviorum tumultuaria manu restitit; fretus

sa position; il s'était assuré d'avance du pont sur la Meuse, et il occupait les défilés. Le combat était encore indécis, lorsque les Germains, traversant le fleuve à la nage, vinrent tomber sur ses derrières. En même temps, Civilis, par un coup d'audace, ou bien de concert avec les Tongres, se porta au milieu d'eux, et haussant la voix : « Nous n'avons pas, dit-il, pris les armes pour faire des Bataves et des Trévires les maîtres des nations; loin de nous cette arrogance! acceptez l'union, et je passe de votre côté comme chef ou comme soldat, à votre gré. » La multitude était ébranlée, et ils remettaient leurs épées dans le fourreau. Deux des principaux Tongres, Campanus et Juvénalis, achevèrent de les décider, et la nation entière se donna à Civilis. Labéo s'échappa avant d'être enveloppé. Les Bétasiens et les Nerviens se rendirent aussi, et Civilis les incorpora à son armée. Ainsi, de tous côtés, s'agrandissait cette puissance, par la terreur ou par la sympathie des peuples.

LXVII. Cependant Sabinus, après avoir détruit tous les monuments qui pouvaient rappeler l'alliance avec les Romains, se fit proclamer César; et sur-le-champ, avec une multitude de Langrois indisciplinés, il marche contre les Séquanes, nation limitrophe qui nous était fidèle. Les Séquanes ne refusèrent point le combat. La fortune se déclara pour la bonne cause : les Langrois furent défaits. Sabinus s'enfuit au milieu de la bataille, avec autant de lâcheté qu'il avait mis de précipitation et d'imprudence à la livrer. Afin de répandre le bruit de sa mort, il fit mettre le feu à la maison dans laquelle il s'était réfugié. On crut qu'il avait péri volontairement dans les flammes. Mais il échappa par différents moyens,

loco quia pontem Mosæ fluminis anteceperat; pugnabaturque in angustiis ambigue, donec Germani transnatantes terga Labæonis invasere. Simul Civilis, ausus, an ex composito, intulit se agmini Tungrorum, et clara voce : « Non ideo, inquit, bellum sumpsimus, ut Batavi et Treveri gentibus imperent. Procul hæc a nobis arrogantia : accipite societatem : transgredior ad vos, seu me ducem, seu militem, mavultis. » Movebatur vulgus, condebantque gladios; quum Campanus ac Juvenalis ex primoribus Tungrorum universam ei gentem dedidere. Labæo, antequam circumveniretur, profugit. Civilis Betsios quoque ac Nervios, in fidem acceptos, copiis suis adjunxit; ingens rerum, percussis civitatum animis, vel sponte inclinantibus.

LXVII. Interea Julius Sabinus, projectis fœderis romani monumentis, Casarem se salutari jubet; maghamque et inconditam popularium turbam in Sequanos rapit, conterminam civitatem et nobis fidam : nec Sequani detrectavere certamen. Fortuna melioribus adfuit : fusi Lingones. Sabinus festinatatum temere prælium pari formidine deseruit; utque famam exitii sui faceret, villam, in quam perfugerat, cremavit; illic voluntaria morte interiisse creditus,



et sut depuis se cacher et prolonger sa vie pendant neuf ans. J'en parlerai dans la suite, ainsi que de la constance de ses amis et du magnifique exemple que donna sa femme Epponine. La victoire des Séquanés arrêta cette fureur de rébellion : insensiblement les Gaulois réfléchirent ; ils songèrent aux devoirs et aux traités qui les liaient ; retenus surtout par les Rémois, qui persuadèrent à chaque canton d'envoyer des députés pour délibérer en commun si l'on voulait l'indépendance, ou bien la paix.

LXVIII. Toutes ces nouvelles, qu'à Rome on faisait encore plus fâcheuses, redoublaient les perplexités de Mucien ; et, quoiqu'on eût choisi d'habiles généraux (car Gallus Annius et Pétilius Cerialis étaient déjà partis), il craignait qu'ils ne succombassent sous le poids de la guerre. D'un autre côté, il ne fallait pas laisser la capitale sans chef, et l'on redoutait les passions indomptables de Domitien, outre qu'Antonius et Varus étaient suspects, comme je l'ai dit. Le commandement des prétoriens laissait dans les mains de Varus le pouvoir et les armes. Mucien commença par lui ôter sa place ; et, pour qu'il ne restât point sans dédommagement, il lui donna la préfecture de l'annonne. En même temps, pour adoucir Domitien, qui avait quelque attachement pour Varus, il mit à la tête du prétoire Arrétinus Clémens, allié à la famille de Vespasien, et qui plaisait fort au jeune César. « Le père d'Arrétinus, disait-il, avait rempli cette place avec distinction sous Caius ; les soldats aimaient à retrouver le même nom ; le fils, quoique sénateur, suffirait aux deux emplois. » On nomma de l'expédition tout ce qu'il y avait à Rome de plus illustre ; d'autres se présentèrent pour faire leur

*Sed quibus artibus latebrisque vitam per novem mox annos traduxerit, simul amicorum ejus constantiam, et insigne Epponinae uxoris exemplum, suo loco reddemus. Sequanorum prospera acie belli impetus stetit. Respicere paulatim civitates, fasque et fœdera respicere, principibus Remis ; qui per Gallias edixere, ut missis legatis in commune consultarent, libertas an pax placeret.*

LXVIII. At Romæ cuncta in deterius audita Mucianum angebant, ne, quam egregii duces, jam enim Gallum Annum et Petilium Cerialem delegerat, summam belli parum tolerarent. Nec relinquenda Urbs sine rectore. Et Domitiani indomitæ libidines timebantur ; suspectis, uti diximus, primo Antonio, Varoque Arrio. Varus, prætorianis præpositus, vim atque arma retinebat. Eum Mucianus pulsum loco, ne sine solatio ageret, annonæ præfecit. Utque Domitiani animum, Varo haud alienum, deliniret, Arretinum Clementem, domui Vespasiani per affinitatem innoxum, et gratissimum Domitiano, prætorianis præposuit, « patrem ejus, sub Caio Cesare, egregie functum ea cura, dictitans ; lætum militibus idem nomen, atque ipsum, quanquam senatorii ordinis, ad utraque munia sufficere. » Assumuntur e civitate clarissimus quisque, et alii per

cour. Domitien et Mucien faisaient leurs préparatifs d'une manière bien différente : Domitien y mettait toute l'ardeur de l'ambition et de la jeunesse ; Mucien, par ses lenteurs, cherchait à ménager des obstacles qui pussent arrêter ce caractère bouillant, de peur que si, emporté par la fougue de son âge et par des conseils dangereux, il s'emparait une fois de l'armée, la paix n'en souffrit ainsi que la guerre. Quatre légions, la sixième et la huitième, du parti victorieux, la vingt et unième, du parti vitellien, et la seconde, levée tout nouvellement, entrent dans les Gaules, partie par les Alpes pennines et les Alpes cottiennes, partie par le mont Graius. On fit venir de Bretagne la quatorzième légion ; d'Espagne, la sixième et la dixième. En apprenant la marche de cette armée, les cités de la Gaule, qui déjà penchaient pour la paix, s'assemblèrent à Reims. La députation de Trèves les y attendait, ayant pour chef Tullius Valentinus, le plus ardent instigateur de la guerre. Valentinus, dans une harangue préparée, accumula tous les reproches qu'on fait ordinairement aux grands empires, et se répandait en invectives odieuses contre le peuple romain ; orateur séditieux fait pour attiser les factions, et dont l'éloquence forcenée charma la multitude.

LXIX. Mais Julius Auspex, l'un des principaux Rémois, représenta avec force la puissance des Romains, les avantages de la paix : « les périls de la guerre sont pour les braves, quand souvent les lâches l'ont entreprise ; les légions déjà étaient sur leur tête ; » il parvint à inspirer une salutaire prudence aux plus sages, par des considérations de respect et de devoir ; aux plus jeunes, par l'idée des dangers à courir. Ils louaient le courage de Valentinus ;

*ambitionem. Simul Domitianus Mucianusque accingebantur, dispari animo ; ille spe ac juvena properus, hic moras nectens, quis flagrantem retineret, ne ferocia ætatis et pravis impulsoribus, si exercitum invasisset, paci belloque male consuleret. Legiones victrices, sexta et octava, Vitellianarum unaetvicesima, e recens conscriptis secunda, Penninis Cottianisque Alpibus, pars monte Graio, traducuntur ; xiv legio e Britannia, sexta ac decima ex Hispania accitæ. Igitur venientis exercitus fama, et suoapte ingenio ad mitiora inclinantes Galliarum civitates, in Remos convenere. Treverorum legatio illic opperiebatur, acerrimo instinctore belli Tullio Valentino. Is, meditata oratione, cuncta, magnis imperiis objectari solita, contumeliasque et invidiam in populum romanum effudit ; turbidus miscendis seditionibus, et plerisque gratus vecordi facundia.*

LXIX. At Julius Auspex, e primoribus Remorum, vim romanam pacisque bona dissertans, et « sumi bellum etiam ab ignavis, strenuissimum cujusque periculo geri, jamque super caput legiones, » sapientissimum quemque reverentia fideque, juniores periculo ac metu, continuit : et Valentini animum